

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREFET DES DEPARTEMENTS
DU MONO-COUFFO A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA
JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION EDITION 2008**

Comé, le 11 juillet 2008

Excellence Monsieur le Représentant du Ministre d'Etat chargé de la
Prospective, du développement et de l'Evaluation de l'Action Publique,

Messieurs les membres des Institutions de la République,

Excellence Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales,

Monsieur le Représentant du Préfet des départements du Mono-Couffo,

Chers collègues Maires

Messieurs le Sages et notables de Comé,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Commission Départementale des Ressources Humaines de la
Population (CDRHP), je vous souhaite la bienvenue aux manifestations
marquant la célébration de la journée mondiale de la population, édition 2008.

Pourquoi une journée mondiale de la population, serait on tenté de savoir.

En effet, le 11 juillet 1987, le nombre d'habitants de la planète terre a franchi le cap de 5 milliards. Eu égard à ce boom démographique, les Nations Unies ont déclaré le 11 juillet « journée mondiale de la population ».

A cette date, des manifestations commémoratives sont organisées chaque année en vue de sensibiliser sur les questions de population.

En instituant donc cette journée, les Nations Unies ont voulu attirer l'attention du monde entier sur les problèmes de population liés à la croissance démographique rapide que sont le chômage, le sous-emploi, l'insuffisance d'infrastructures scolaires, l'insuffisance des centres de santé, l'insuffisance alimentaire, la migration surtout l'exode rural, la pauvreté, etc.

C'est à ce titre que chaque année, l'humanité toute entière focalise son attention sur un problème particulier vécu par une couche ou toute la population, dans une région ou dans le monde, et dont la résolution améliorerait le niveau et la qualité de vie sur la planète terre.

Mesdames et Messieurs,

L'année dernière, le thème développé au cours de la célébration de l'événement était intitulé « l'homme partenaire de la santé maternelle ».

En ce qui concerne les manifestations de cette année, le thème retenu est « la planification familiale, c'est un droit, faisons-en une réalité ».

Comme l'on peut s'en douter, ce thème révèle l'importance que la communauté internationale attache à la santé de la femme et de l'enfant mais aussi à celle de la famille.

Compte tenu de sa pertinence, le thème de la présente édition a particulièrement retenu l'attention des participants à la Conférence Internationale sur la Population et le développement (CIPD) tenue au Caire en septembre 1994. Aussi a-t-il été précisé à ce forum que « Tout individu a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'il est capable d'atteindre ». Les Etats devraient prendre en conséquence toutes les mesures appropriées pour assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, un accès universel aux services de santé, y compris ceux qui ont trait à la santé sexuelle et génésique ainsi qu'à la planification familiale.

Ainsi l'objectif visé par tout programme de planification familiale doit être d'aider les couples et les individus à décider librement et en toute responsabilité du nombre d'enfant à avoir et de l'espacement de la naissance de ceux-ci.

Mesdames et Messieurs,

Face aux problèmes liés à la croissance démographique rapide de notre pays révélés par les différentes recherches et études menées à partir des données des recensements généraux de la population et celles des enquêtes sociodémographiques, des actes responsables ont été posés par les gouvernements pour que la planification familiale soit une réalité dans notre pays. Il s'agit notamment de :

L'accord de siège signé entre le Bénin et la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) en 1972 qui a donné lieu à la création de l'Association Béninoise pour la Promotion de la Famille (ABPF), une association dont l'objectif principal vise la promotion des différentes méthodes contraceptives ;

L'adoption, le 02 mai 1996, de la déclaration de politique de population (DEPOLIPO) qui, en son objectif général 4, vise à promouvoir une fécondité responsable. L'atteinte de cet objectif dépend, entre autres, de l'augmentation de la prévalence contraceptive chez les femmes en âge de procréer ;

Le vote des lois relatives à la santé sexuelle, à la santé de la reproduction et la loi portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines votées par le parlement en mars 2003.

Par ailleurs, des programmes et projets ont été initiés par le Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions sur la promotion de la santé de la reproduction en général et de la planification familiale en particulier à travers les activités d'information, d'éducation et de communication (IEC).

Malgré ces différentes mesures prises par les gouvernements et les actions posées par les différents acteurs pour que la planification familiale soit une réalité au Bénin, le taux de prévalence contraceptive n'a pas connu une nette amélioration dans notre pays comme le veut la DEPOLIPO.

Mesdames et Messieurs, chers invités,

La célébration de la Journée Mondiale de la Population, édition 2008, dans ma circonscription administrative revêt une importance particulière en ce qu'elle contribue à la sensibilisation de nos populations les avantages de la planification familiale. A cet effet, je voudrais vous exprimer, Monsieur le Ministre, mes remerciements pour le choix porté sur le département du Mono pour abriter les manifestations commémoratives nationales de cette journée.

Je voudrais, en outre, saisir cette opportunité pour exprimer ma gratitude aux partenaires techniques et financiers et en particulier au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) pour leur contribution en vue de faire de la planification familiale une réalité au Bénin.

Je suis d'ores et déjà persuadé que les présentes manifestations aideront à une meilleure prise de conscience des populations en vue de l'adoption d'un meilleur comportement dans les domaines de la sexualité, de la nuptialité et de la fécondité, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la mortalité infantile et maternelle.

Ce faisant, les populations de nos deux départements, en bonne santé, pourraient notablement contribuer au processus d'accélération de la croissance économique de notre pays.

C'est sur ces mots, Mesdames et Messieurs, que je réitère à vous tous mes souhaits de bienvenue et d'un bon séjour à Comé.

Vive le Bénin.

Je vous remercie.